

Réponses

- **Rue Léo Lagrange**

- **Vitesse excessive** : **DEMANDE FAITE** à la gendarmerie et à la police municipale d'être présentes de manière aléatoire.

- **Inversion d'un sens de priorité** : **EN COURS DE DEFINITION** par la commission travaux avant mise en œuvre par le service voirie métropolitain → en 2018

- **Avenue de Provence (devant boulo-drome)**

- **Circulation signalée comme dangereuse** :

Le réaménagement sera envisagé globalement (circulation et stationnement) par la métro et la mairie, **ULTERIEUREMENT**, après règlement d'autres points prioritairement sensibles.

- **Avenue Joliot Curie**

- **Plusieurs lampes en panne** : **FAIT** → Le prestataire est intervenu suite au signalement de la mairie.

Chaque habitant peut signaler les dysfonctionnements directement à la société CITEOS au numéro : 0800 39 18 48.

- **4 sorties véhicules sur rue, dangereuses pour enfants à vélos ou trottinettes** : **VIGILANCE DE CHACUN REQUISE**, seule réponse possible en centre bourg, pour le moment.

Le respect entre les différents usagers de la voirie en métropole apaisée (zone 30km/h) sera rappelé régulièrement dans le bulletin municipal.

- **Présence constatée d'herbes sauvages** : **FAIT** → Les passages de la nouvelle balayeuse ont été adaptés.

- **Chemin de la Digue**

- **Poteau d'électricité abîmé** : **FAIT** → changé par ENEDIS

- **Rue Ambroise Croizat**

- **Plaque de téléphone effondrée : FAIT** → La commune a contacté Orange et a demandé qu'une campagne de vérification soit lancée.

- **Bordures de rue en bois dangereuses : DEMANDE FAITE A LA METRO** de prioriser ce sujet dans les travaux d'entretien de voirie.

- **Impasse champ de la Guerre**

- **Absence d'éclairage public : DEVIS DEMANDE** pour décision en 2018

- **Rue des Plantées**

- **Qualité de la chaussée : PROPOSITION FAITE A LA METROPOLE** de prioriser sa réfection dans le plan pluriannuel.

- **Demande d'une chicane : ETUDE A PREVOIR** dans le projet global de réfection.

- **Demande d'un miroir en sortie de propriété : A FAIRE EN MAIRIE** → miroir à la charge du propriétaire et à installer sur le domaine privé

- **Souhait d'une création de passage piétons**, à l'intersection avec l'ex RD 1075 : **PAS POSSIBLE** car lieu pas suffisamment sécurisé.

A noter : Une bande cyclable a été tracée sur l'ex RD 1075n entre la rue des Plantées et le rond-point de l'Europe et de la Paix.

- **Rue du Général De Gaulle**

- **Occupation gênante de l'aire de retournement du lotissement : ARRETE SERA PRIS PAR LE MAIRE**, interdisant le stationnement.

La signalisation sera mise en place par les services de la Métropole.

- **Sur toute la commune**

- **tags sur les logettes de poubelles : FAIT** → Le peintre de la commune les a toutes repeintes.

Les artistes amateurs varçois pourront en décorer, en s'inscrivant pour la prochaine journée citoyenne prévue le samedi 26 mai 2018.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Le Maire,
Jean-Luc Corbet

